**LA CONSOMMATION DE CANNABIS PAR LES PARENTS EST ASSOCIÉE À L'INITIATION AU CANNABIS ET À SA CONSOMMATION CHEZ LES ENFANTS.**

**Introduction :**

La quasi-totalité de la consommation de cannabis commence à l'adolescence ou au début de l'âge adulte, lorsque le cerveau en pleine maturation subit d'importants changements structurels et fonctionnels et peut être plus vulnérable aux effets néfastes du cannabis.L'initiation précoce et la consommation quotidienne ou quasi-quotidienne augmente le risque de problèmes comportementaux, cognitifs et de santé mentale ; de dépendance au cannabis à l'âge adulte ; d'un niveau d'instruction et d'un niveau de vie plus faibles que la moyenne, de moins bons résultats en matière d'éducation et d'emploi ; et de passage à d'autres drogues illicites. La puissance croissante du cannabis et la popularité des drogues de synthèse contenant des cannabinoïdes synthétiques dont la fonction est similaire à celle du tétrahydro cannabinol mais dont la puissance est supérieure et la demi-vie plus longue pourraient amplifier tout impact sur le cerveau des adolescents. De nombreuses juridictions dans le monde envisagent de légaliser l'usage récréatif du cannabis par les adultes, en dépit de nombreuses inquiétudes. Malgré de nombreuses inquiétudes, notamment sur le fait que la légalisation pourrait augmenter la consommation des adolescents. Bien que la consommation des parents augmente le risque de consommation des enfants, la plupart des études intergénérationnelles précédentes ont mesuré la prévalence plutôt que l'incidence de la consommation chez les adolescents, de sorte qu'il n'est pas possible de déterminer si l'usage parental est un facteur de risque d'initiation ou de maintien de l'usage. En outre, peu d'études ont évalué séparément la consommation de cannabis de la mère et du père. La consommation de cannabis du père est associée à la consommation chez les enfants, mais les preuves d'une continuité entre les mères et les enfants sont limitées.Contrairement à la consommation de drogues illégales, qui peut être dissimulée, les substances légales peuvent être plus importantes pour la transmission mère-enfant, ce qui reflète leur rôle de gardiennesqui pourrait rendre leur consommation de substances plus évidente.

**Méthodes :**

Les auteurs de cette étude ont utilisé les données de deux études portant sur des jeunes et leurs parents pour combler ces deux lacunes dans la littérature. Premièrement, à l'aide des données d'AdoQuest , ils ont examiné si la consommation de cannabis des parents est associée à la consommation de cannabis chez leurs enfants adolescents. Deuxièmement, en utilisant les données de l'étude Nicotine Dependence in Teens (NDIT). Ils ont cherché à savoir si la consommation de cannabis par les mères ou les pères était associée à la consommation de cannabis chez les jeunes adultes qui en sont issus.Le terme " adolescent " désigne les personnes âgées de 12 à 17 ans et le terme " jeune adulte " désigne les personnes âgées de 18 à 26 ans. AdoQuest est une étude longitudinale menée auprès d'élèves de cinquième année âgés de10-11 ans au début de l'étude, recrutés dans 29 écoles élémentaires francophonesprimaires de langue française (72,5 % des 40 écoles approchées) dans la grande région de Montréal.Sur les 2 946 élèves admissibles, 1 801 (61 %) ont fourni des données de base. Les caractéristiques de l'échantillon étaient comparables à celles avec celles de deux échantillons provinciaux représentatifs de jeunes Québécois de même âge.Le NDIT est une enquête en cours auprès d'élèves recrutés de 7eme année dans 10 écoles secondaires de Montréal en 1999-2000. Sur 2325 élèves éligibles, 56% ont participé à l'enquête de base. Le faible taux de réponse s'explique par la nécessité d'obtenir des échantillons de sang pour le génotypage et par un conflit de travail au Québec qui a amené de nombreux enseignants à refuser de recueillir les formulaires de consentement. Aucune donnée n'a été recueillie auprès des non-répondants. Les questionnaires d'auto-évaluation ont été administrés à l'école tous les trois mois entre la 7e et la 11e année, pour un total de 20 cycles au cours des cinq années d'études secondaires. Les données post-secondaires ont été collectées dans des questionnaires d'auto-évaluation en 2007-2008 (cycle 21) et 2011-2012 (cycle 22), lorsque les participants étaient âgés de 20 et 24 ans en moyenne, respectivement.

**Résultats :**

Dans le cadre de l'étude d'AdoQuest, Au total, 103 participants (5,7 % des 1 801 participants) ont déclaré une consommation de cannabis de niveau 6 (c'est-à-dire une consommation prévalente) et ont donc été exclus. Les questionnaires parentaux ont été remplis par la mère ou le père de 1 145 enfants. Au total, 1 048 enfants (58,2 % des1801) disposaient de données parentales, n'avaient jamais consommé de cannabis en 6 éme année, et avaient des données de suivi en 7e, 9e et/ou 11e année. La consommation de cannabis est passée de 3,1 % en 6e année à 25,7 % en 11e année. Moins de 2 % des élèves de 6eet 7e année ont consommé du cannabis≥3 fois, contre 9,2 % et 14,5 % en 9e et 11e années, respectivement. Dans les analyses non ajustées, les enfants dont les parent sont déclaré avoir consommé du cannabis au cours de l'année écoulée sont 1,8 fois plus de commencer à consommer du cannabis que les enfants dont les parents n'ont pas consommé cannabis. La prise en compte de l'âge, du sexe et des facteurs de confusion potentiels n'a pas modifié l'ampleur de l'association. Dans l’étude NDIT, La prévalence de la consommation de cannabis chez les mères, les pères et les jeunes adultes était respectivement de 8 %, 14 % et 45 %.L'âge moyen (écart-type) de la première consommation chez les descendants était de 15,1 (2,0)(intervalle 9-23). Les enfants de parents consommateurs de cannabis étaient plus jeunes au moment de la première consommation de cannabis que les participants dont les parents ne consommaient pas de cannabis. parents non consommateurs. Au cycle 22, le nombre moyen (écart-type) d'années de consommation chez les enfants ayant au moins un parent consommateur de cannabis (n = 35) et chez les enfants n'ayant pas de parent consommateur de cannabis (n = 35) et sans (n = 108) parents consommateurs de cannabis était de 9,1(2,0) et 8,5 (1,9), respectivement (P = 0,099). Une plus grande proportion d'enfants dont les parents consomment du cannabis ont déclaré en consommer une fois par mois ou plus.

**Discussion :**

En octobre 2018, après presque deux décennies d'accès légal au cannabis médical, le gouvernement canadien a légalisé et réglemente désormais l'usage récréatif du cannabis chez les adultes. Aux États-Unis,9 États et le district de Columbia ont légalisé l'usage récréatif du cannabis chez les adultes et, en 2017, autres États avaient des projets de loi qui légaliseraient l'usage récréatif. En Europe, aucun pays n'a légalisé le pays le cannabis, mais la tendance est à la décriminalisation et à la dépénalisation. vers la dépénalisation et la décriminalisation. La légalisation du cannabis récréatif est controversée du point de vue de la santé publique, et une meilleure compréhension de l'association entre les parents et leur progéniture permettra d'éclairer le débat sur les avantages et les inconvénients de la légalisation du cannabis. L'influence des parents varie probablement en fonction du stade de développement de l'enfant. Bien que certaines recherches suggèrent que l'influence de la consommation de cannabis des parents serait plus forte à l'adolescence qu'à l'âge adulte, d'autres suggèrent qu'avec l'accroissement de l'indépendance et la réduction des conflits avec les parents qui accompagnent l'âge, les enfants plus âgés sont plus susceptibles de s'inspirer des comportements des parents. De plus, les parents peuvent être plus ouverts quant à leurs parents peuvent être plus ouverts en ce qui concerne leur consommation de cannabis et/ou partager des substances avec des enfants plus âgés. avec leur progéniture plus âgée. Les données d'AdoQuest montrent que les enfants dont les parents consomment du cannabis sont 1,8 fois plus susceptibles de commencer à consommer du cannabis, et les données du NDIT suggèrent que les jeunes adultes dont la mère ou le père consomme du cannabis sont plus susceptibles de s'initier à la consommation de cannabis. Les résultats des auteurs sont cohérents avec les transversales et les résultats d'études longitudinales récentes sur la prévalence de la consommation de cannabis chez les adolescents, et s'ajoutent aux données limitées sur la consommation de la progéniture des jeunes adultes, ce qui suggère que la consommation de cannabis par les mères et les pères est associée à la consommation de leur progéniture. Bien que Kosty et ses collaborateurs aient rapporté que le risque de trouble lié à la consommation de cannabis n'était pas plus élevé chez les descendants lorsque les deux parents (plutôt qu'un seul) avaient des antécédents de cannabis, Les données trouvées par les auteurs suggèrent que le risque de consommation de la de la progéniture augmente considérablement si les deux parents consomment du cannabis (85 % des enfants ont consommé du cannabis si les deux parents ont déclaré en avoir consommé).Enfin, rien n'indique dans les données de l'étude NDIT que la consommation de cannabis par les mères ou les pères ait un effet différent sur la consommation de cannabis des enfants.

Dr. Mohammed EL ABBANI.

Service de psychiatrie CHU – Agadir.

Février 2024